

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘CRACK FLUSHING AGENT’

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	‘Crack Flushing Agent’
Autres moyens d’identification	Solution de nettoyage, acide
Usage recommandé	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle uniquement
Restrictions d’utilisation	Aucune connue
Identificateur du fournisseur	Multiurethanes Ltée. 5245 rue Creekbank, Mississauga, ON L4W 1N3
Numéro de téléphone d’urgence	1-800-663-6633 Service 24h – 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH	Matières corrosives pour les métaux – catégorie 1 Corrosion/irritation cutanée – catégorie 1 Lésion oculaire grave/irritation oculaire – catégorie 1
	Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Mentions d’avertissement sur l’étiquette

Pictogrammes de danger



Mot indicateur

Danger

<u>Déclarations de danger</u>	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Peut-être corrosif pour les métaux
<u>Conseils de prudence</u>	Porter un équipement de protection approprié. Éviter de respirer les fumées/buées/vapeurs. Se laver les mains et peau exposée après manipulation. Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements locaux en vigueur. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau avec du savon. Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air frais. Consulter un médecin.
Autres dangers	Le contact avec la plupart des métaux générera de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec de l'eau émet de la chaleur. La combustion produit des fumées odieuses et toxiques. Le contact chronique avec la peau à de faibles concentrations peut provoquer une dermatite. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique	N° CAS	Concentration	Noms courants/synonymes
Acide phosphorique	7664-38-2	75%	Acide orthophosphorique, phosphate d'hydrogène

Notes Non disponible

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation Amener la victime à une zone exempte de risque d'exposition supplémentaire. Administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Consulter un médecin.

Contact avec la peau	Portez un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau qui coule doucement pendant au moins 20 minutes. Ne pas frotter la zone de contact. Consulter un médecin immédiatement. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Le cuir contaminé peut nécessiter une élimination.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si les lentilles de contact sont présentes, ne tardez pas à rincer ou à essayer de les enlever jusqu'à ce que le rinçage soit terminé. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, demander à la victime de se pencher en avant, en plaçant la tête entre les jambes, pour l'empêcher de respirer les vomissures. Rincer la bouche et faire boire un à deux verres d'eau. Ne jamais rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Principaux symptômes et effets (aigus ou retardés)	Provoque une irritation sévère de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des cloques, des douleurs et gonflement. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs sévères, une vision floue, une rougeur et des dégâts corrosifs. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux, l'étouffement et la respiration sifflante. Peut entraîner un œdème pulmonaire (accumulation de liquide). Les symptômes de l'œdème pulmonaire (douleur thoracique, essoufflement) peuvent être retardés. L'ingestion peut provoquer de graves brûlures dans les muqueuses du tube digestif. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations et des saignements.
Soins médicaux immédiats et traitements particuliers	Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. Provoque des brûlures chimiques. Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Employer n'importe quel agent anti-incendie approprié pour les matériaux environnants, tels que de l'eau pulvérisée, des mousses d'alcool, de la neige carbonique ou une poudre extinctrice. Peut réagir avec l'eau. Utilisez l'eau pulvérisée avec précaution.
Agents extincteurs inappropriés	Utilisez l'eau pulvérisée avec précaution. N'utilisez pas un courant d'eau solide car il peut disperser et étaler le feu.
Risques spécifiques posés par le produit chimique	Non considéré comme inflammable. Les récipients fermés peuvent se rompre lorsqu'ils sont exposés à un excès de chaleur ou de flamme en raison d'une accumulation de pression interne.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, y compris un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et dans des espaces fermés, SCBA. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome avec un visage complet fonctionnant en mode pression positive. Déplacez les conteneurs de la zone d'incendie s'il est sûr de le faire. Utilisez de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu. Empêcher le ruissellement du contrôle des incendies ou de la dilution d'entrer dans les égouts, l'approvisionnement en eau potable ou toute voie d'eau naturelle. Endiguer pour le contrôle de l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Limitier l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par du personnel formé. Toutes les personnes qui s'occupent du nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Reportez-vous à la section 8 pour plus d'informations sur un équipement de protection individuelle acceptable.
---	--

Assurez-vous que le produit renversé ne pénètre pas dans les égouts, les cours d'eau ou les espaces confinés. Si nécessaire, endiguer bien avant le déversement pour éviter le ruissellement dans les égouts, toute voie navigable naturelle ou l'approvisionnement en eau potable.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone de dégagement. Arrêtez le déversement à la source s'il est sûr de le faire. Endiguer pour le contrôle de l'eau. Diluer l'alcali avec de l'eau et neutraliser avec des acides (par exemple, acide acétique / vinaigre). Contenir et absorber le liquide renversé avec un matériau absorbant inerte incombustible (par exemple, du sable), puis placer le matériau absorbant dans un récipient pour une élimination ultérieure (voir la section 13). Avisez les autorités appropriées au besoin.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Portez des gants / vêtements et une protection pour les yeux / le visage. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Reportez-vous à la section 8 pour plus d'informations sur un équipement de protection individuelle acceptable. Ne pas respirer les fumées, les buées ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver après la manipulation. Conserver à l'écart de la chaleur, de la flamme et des incompatibles. Peut réagir avec l'eau, générant de la chaleur. Lors de la dilution, ajouter toujours le produit à l'eau; ne jamais ajouter de l'eau au produit. En mélangeant avec de l'eau, remuer de petites quantités lentement. Garder les récipients fermement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les récipients vides conservent les résidus (liquides et / ou vapeurs) et peuvent être dangereux.

Conditions pour un stockage sans risque

Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé et sécurisé. Tenir à l'écart des incompatibles. La zone de stockage doit être clairement identifiée, sans obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Inspectez périodiquement les dommages ou les fuites. Ne gèle pas. Stocker dans

des récipients résistants à la corrosion. Éviter le contact avec l'aluminium, eau, métaux (par exemple, l'étain, l'aluminium, le zinc et les alliages contenant ces métaux), des oxydants forts (par exemple le chlore, les peroxydes, etc.), des acides (par exemple l'acide sulfurique, l'acide nitrique), des caustiques, amines, alcools.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle	Limite d'exposition selon ACGIH = TWA 1 mg/m ³ , STEL 3 mg/m ³ . Limite d'exposition selon OSHA = PEL 1 mg/m ³
Contrôles d'ingénierie appropriés	Des stations de lavage oculaire de secours et des douches d'urgence doivent être installées à proximité de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, notamment dans les espaces confinés. Utiliser une ventilation aspirante générale ou locale pour maintenir la concentration atmosphérique au-dessous des limites d'exposition recommandées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.
Mesures de protection individuelle	Des équipements de protection respiratoire sont requis si les concentrations dépassent les limites d'exposition recommandées. Il est recommandé d'utiliser des respirateurs approuvés par le NIOSH. Un appareil de protection respiratoire autonome doit être utilisé dans les situations d'urgence ou lorsque le niveau d'exposition n'est pas connu. Les respirateurs devraient être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément aux normes OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Porter des gants imperméables lors de l'utilisation de ce produit. Porter le cas échéant : caoutchouc nitrile, polychlorure de vinyle, caoutchouc butyle, néoprène. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), des bottes, des tabliers et des gants longs pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques en tout temps lors de la manipulation de cette substance. Le port d'un écran facial complet

peut également être nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits de beauté tout en travaillant avec ce produit. Une fois le travail terminé, se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide incolore
Odeur	Aucune
Seuil d'odeur	Non applicable
pH	< 1.0 (solution 1% = 2.1)
Point de fusion/point de congélation	-17.5°C
Point d'ébullition initial/plage d'ébullition	135°C
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Limites d'explosivité supérieure/inférieure d'inflammabilité/explosion	Non applicable
Tension de vapeur	5.63
Densité de vapeur	3.5
Densité relative	1.573
Solubilité dans l'eau	Très soluble
Solubilité dans d'autres liquides	Non disponible

Coefficient de partage, n-octanol/eau	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	18 cSt à 20°C

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Normalement pas réactif. Peut-être corrosif pour les métaux. Le contact avec la plupart des métaux générera de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec l'eau générera une chaleur considérable.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Évitez la chaleur et les flammes. Tenir à l'écart des incompatibles. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il ne sert pas. Éviter le contact avec l'eau.
Substances incompatibles	L'eau, métaux (par exemple, l'étain, l'aluminium, le zinc et les alliages contenant ces métaux), des oxydants forts (par exemple le chlore, les peroxydes, etc.), des acides (par exemple l'acide sulfurique, l'acide nitrique), des caustiques, amines, alcools.
Produits de décomposition dangereux	Peut produire des oxydes de phosphore et d'anhydride phosphorique.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Ce produit est classé comme dangereux selon les
-----------------------	---

règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

**Données toxicologiques
DL50 et CL50**

DL50 par voie orale, rat = 4 400 mg/kg
DL50 par voie cutanée, lapin = >3 160 mg/kg
CL50 par inhalation, rat = non disponible

**Corrosion/irritation de la
peau**

Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification : Corrosion/irritation cutanée – catégorie 1 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Lésions oculaires
graves/irritation**

Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification : Lésion oculaire grave/irritation oculaire – catégorie 1 Provoque des lésions oculaires graves.

**Sensibilisation des voies
respiratoires ou de la
peau**

Ne devrait pas être un sensibilisant cutané ou respiratoire.

**Mutagénicité sur les
cellules germinales**

Ne devrait pas être mutagène chez l'homme.

Tératogénicité

Non disponible

Cancérogénicité

Aucun composant n'est répertorié comme cancérogène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

**Toxicité spécifique pour
certains organes cibles
(exposition unique)**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxine d'organe cible spécifique, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour
certains organes cibles
(exposition répétée)**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxine d'organe cible spécifique, exposition répétée.

Toxicité pour la reproduction	Ne devrait pas avoir d'autres effets sur la reproduction.
Risque d'aspiration	Peut provoquer une irritation grave du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation grave et des dommages corrosifs dans la bouche, la gorge et l'estomac.
Symptômes/lésions après inhalation	Les symptômes peuvent inclure la toux, l'étouffement et la respiration sifflante. Peut entraîner un œdème pulmonaire (accumulation de liquide). Les symptômes de l'œdème pulmonaire (douleur thoracique, essoufflement) peuvent être retardés.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification : Corrosion/irritation cutanée – catégorie 1 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Symptômes/lésions après contact avec les yeux	Ce produit est classé comme dangereux selon les règlements américains OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification : Lésion oculaire grave/irritation oculaire – catégorie 1 Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes/lésions après ingestion	Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations, des saignements et éventuellement la mort.
Symptômes chroniques	Le contact chronique de la peau avec de faibles concentrations peut provoquer une dermatite.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet d'une enquête approfondie. Le produit ne doit pas être autorisé à pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau, ni être déposé là où il peut affecter les eaux de
--------------------	--

surface ou souterraines. La toxicité est principalement associée au pH.

Persistance et dégradabilité	Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible
Autres effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Moyens d'élimination	Ce produit doit toujours être éliminé en conformité avec les réglementations locales, provinciales, fédérales ou nationales. Les règlements en vigueur peuvent varier d'une région à l'autre. La responsabilité de la caractérisation des déchets et du respect des lois en vigueur incombe exclusivement au producteur des déchets.
-----------------------------	--

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Données réglementaires	N° UN	Désignation UN officielle pour le transport	Classe de danger pour le transport	Groupe d'emballage
TDG	UN1805	PHOSPHORIC ACID SOLUTION	8	III
49CFR/DOT	UN1805	PHOSPHORIC ACID, LIQUID	8	III

Précautions spéciales	Non applicable
Risques pour l'environnement	Se reporter à la section 12.
Transport en vrac	Peut être expédié en tant que QUANTITÉ LIMITÉE. Veuillez-vous référer au mode de transport des marchandises dangereuses pour votre région.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Statut OSHA	Dangereux, irritant, corrosif
Statut TSCA	Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.
Quantité à déclarer CERCLA	Non applicable pour un usage typique du produit.
SARA Titre III Section 302	Substances extrêmement dangereuses – aucun composé à déclarer.
SARA Titre III Section 311/312	Catégories de dangers – danger aigu pour la santé, dangers chroniques pour la santé
SARA Titre III Section 313	Liste des produits chimiques toxiques – non-inscrit
Statut RCRA	Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau contenant le produit ou des dérivés du produit doit être classé comme étant un déchet dangereux.
Classification SIMDUT	Classe E - Matériel corrosif
Classification GNAMU	154

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision	21 septembre 2017
---	-------------------